RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 01725
Numéro SIREN : 408 956 845
Nom ou dénomination : EQUASANTE

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2021 sous le numéro de dépôt 32797

EQUASANTE
Société par actions simplifiée au capital de 4 052 019,25 €
Siège social : 328 bureaux de la Colline 92210 SAINT-CLOUD
RCS NANTERRE 408 956 845

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le 11 mars à 17h00,

Le Conseil d'administration s'est réuni en visioconférence, sur convocation de son Président.

Sont présents :
- Monsieur Christophe LAFOND ;
- Madame Marianne BYE ;
- Madame Paola MAITRE ;
- Monsieur Nicolas LEBLANC ;
- Monsieur Xavier BENOIST.

Assistent également au Conseil en qualité d'invités :
- Monsieur Matthieu de SORBAY (directeur de transition EQUASANTE)
- Madame Gaëlle BISSEY (Groupe VYV)
- Monsieur Haïthem OUESLATI, représentant du personnel.

Monsieur Thierry MASSON, Monsieur Stéphane HASSELOT et Madame Marie-Pierre RIONDE sont absents.

Monsieur Christophe LAFOND préside la séance en qualité de Président du Conseil d'administration.

Le Président indique que l'entité VYV 3, anciennement dénommée VYV Care, administratrice de la société, a notifié à EQUASANTE par courrier récemment le changement de son représentant permanent. Ce changement motive le troisième point à l'ordre du jour et explique la présence en séance de Monsieur Xavier Benoist. Le Président souhaite la bienvenue à Xavier Benoist et se réjouit de le voir rejoindre le Conseil d'administration.

Le Président constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :
- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 décembre 2020,
- Point d'information sur l'activité,
- Prise d'acte du changement de représentant permanent et de dénomination de VYV Care, administrateur de la société
- Démission de Marie BAZETOUX et Peggy SEJOURNE,
- Questions diverses,
- Pouvoir en vue des formalités.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 DECEMBRE 2020

Connaissance prise du projet de procès-verbal du Conseil d'administration du 17 décembre 2020, le Conseil d'administration approuve le procès-verbal tel que présenté.

POINT D'INFORMATION SUR L'ACTIVITE

Matthieu de Sorbay présente les chiffres de l'activité à fin février, sur la base du document joint au dossier de convocation du 5 mars.

S'agissant de l'activité de la Direction Santé :

- La plateforme a reçu 729 appels en moyenne journalière en janvier / février, soit une volumétrie d'appels maîtrisée par rapport à l'année précédente, très particulière. La convergence des réseaux Audio se déroule donc de manière fluide dans l'outil Oxantis.
- La qualité de service globale a été maintenue à un niveau satisfaisant, supérieur à 94%.
- L'enjeu des mois qui viennent sera de sécuriser le fonctionnement du plateau, afin de faire face à une probable croissance de la consommation de soins, donc de l'activité d'Equasanté, si les contraintes sanitaires sont progressivement levées.

La DSI a été mobilisée, ces derniers mois, sur :

- la rationalisation des hébergements et de l'infrastructure, en exploitation ;
- la livraison des projets de convergence Audio et du projet simulateur pour MGEN ;
- le renouvellement du site Internet et la mise en place du blog Oxantis, qui a permis de faciliter la communication et l'accompagnement des PS en amont, et de minorer d'autant la volumétrie des appels téléphoniques vers la plateforme.

Matthieu de Sorbay signale également que le PCA / PRA mis en place par la société a fonctionné avec succès la semaine précédente, à l'occasion d'une importante coupure électrique de secteur : le redémarrage du système a été réalisé sans difficulté et sans perte de données.

La direction sera mobilisée en 2021 autour des axes prioritaires suivants :

- la prévention des risques liés à la cybersécurité, les attaques se multipliant ces dernières années en direction des structures de santé ;
- le décommissionnement technique de certains outils ;
- la poursuite de la convergence réseaux vers la plateforme tiers-payant Oxantis et l'ouverture de nouveaux services sur celle-ci.

La poursuite de la convergence alimente également la feuille de route Qualité pour 2021, avec une importante refonte de la base documentaire et la participation aux réflexions sur la future organisation.

Enfin, les services administratifs sont mobilisés par la préparation de l'audit des commissaires aux comptes, qui devrait débuter le 8 mars. Matthieu de Sorbay informe les administrateurs que :

- la diminution du nombre de personnes protégées sur l'exercice 2020 est supérieure aux prévisions initiales, avec une baisse de 1,75% par rapport à 2019 ;
- cela aura un impact de 74 k€ en défaveur d'Equasanté sur 2020, mais également en 2021 avec une diminution du chiffre d'affaires de 32k€ environ par rapport au budget ;
- la trésorerie au 1er mars est estimée à 3,3M€ compte tenu des comptes à fin février et des facturations qui restent à émettre sur les deux premiers mois.

Le Président complète cette intervention en soulignant que la convergence audio a permis de constituer le dispositif qui rassemble le plus d'audioprothésistes sur le marché. Ce succès emporte également une obligation d'excellence. Le constat d'une volumétrie d'appels maîtrisée et d'une qualité de service à près de 95% est donc particulièrement important et apprécié.

Le Président félicite les équipes pour leur implication. Voir l'année 2021 débuter dans un contexte serein est d'autant plus satisfaisant que les réseaux de soins font l'objet de débats dans la sphère politique et sociale. Les institutions représentatives des professionnels de l'audioprothèse sont particulièrement attentives à la qualité des réseaux de soins. Montrer la qualité et la robustesse de fonctionnement des réseaux permet de conforter leur crédibilité et, partant, leur légitimité.

Nicolas Leblanc salue également les progrès enregistrés depuis un an et la réalisation fluide de la convergence audio. Il souligne le travail de collaboration entre Equasanté et le Groupe, notamment VYV3 et la Direction Conventionnement et Réseaux, qui a permis d'assurer la coordination et la fluidité des échanges, très structurantes en 2020 pour accompagner et préparer cette convergence.

Xavier Benoist confirme que les volumes de l'activité d'audioprothèse ont été considérables au premier trimestre et qu'en regard, le nombre limité de sollicitations reçues confirme la qualité du processus de convergence.

PRISE D'ACTE DU CHANGEMENT DE REPRESENTANT PERMANENT ET DE DENOMINATION DE VYV CARE, ADMINISTRATEUR DE LA SOCIETE

Le Conseil d'administration prend acte du changement de dénomination de VYV CARE en VYV 3, et du changement de représentant permanent désigné par VYV 3, qui est désormais Monsieur Xavier BENOIST, né le 6 août 1970 à Boulogne Billancourt (92) de nationalité française, domicilié 4 rue de la Pompe – 75116 PARIS.

DEMISSION DE MARIE BAZETOUX ET PEGGY SEJOURNE

Le Conseil d'administration prend acte des démissions de de Mmes Marie BAZETOUX et Peggy SEJOURNE et ce depuis le 4 décembre 2018.

QUESTIONS DIVERSES

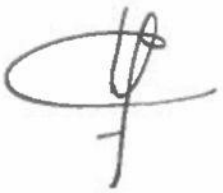
Il est rappelé que le prochain Conseil d'administration de la société se tiendra jeudi 10 juin 2021 à 17h.

POUVOIR EN VUE DES FORMALITES

Le Conseil d'administration confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités de droit.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h00. Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un administrateur.

Le Président
Christophe LAFOND



Un administrateur
Nicolas LEBLANC